

LE FRONDEUR

ABONNEMENT UNANIMEMENT 15 C^{MES} = LE N⁰

BUREAU RUE DE LA SÉPULTURE

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



A Monsieur Hanssens
 Quelques boulons
 pour fixer ses
 opinions

Nos
 SOUHAITS

À ZIANE
 = une volée
 de claqués

À d'ANDRIMONT
 un bandage hermaïque
 pour le guérir de sa
 rupture avec SOTER

À la Belgique
 = UN NOUVEAU
 CABINET

À M^r FRÈRE-ORBAN
 DES JOURS
 HEUREUX

À MICHA
 DE NOMBREUX
 OUVROIRS

À M^r X
 DE L'ARTIFICERIE

À M^r DUPONT
 L'ABSOLUTION

À NOS LECTEURS ET À NOS
 LECTRICES
 BONNE HEUREUSE

À M^r MAGIS
 UNE BONNE
 CONFÉRENCE

À M^r MONTEFIDRE
 Se pêcher un de
 ses sacs pour
 l'enseignement

À M^r MASSON
 Charles
 UN BAROMÈTRE
 POLITIQUE

À M^r NEUJEAN
 UN discours
 A-R-comprimé

À M^r WARRANS
 SA STATUE

À M^r RENKIN
 L'éloquence de
 Dramastènes, Testyle
 de Rousseau, et l'orthographe
 de Noël & Ch. Calpeval

À M^r PIROTE
 un soldat de
 Bornes-fantaines

À M^r POULIOT
 ne devenir le
 cog du conseil

ABONNEMENT :

En an fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :

Six mois fr. 3 75

RECLAMES :

La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Chronique liégeoise.

La Gazette de Liège annonçait dernièrement, en deux lignes publiées dans sa Chronique liégeoise, que la place de vétérinaire du gouvernement, laissée vacante par la mort de M. Coclet, était sollicitée, d'abord, par M. Dehalu, ensuite par MM. Brouwier et Dupont.

A première vue, on s'était imaginé que le d'abord, appliqué à la candidature de M. Dehalu, signifiait que ce jeune vétérinaire avait le premier posé sa candidature — chose exacte, d'ailleurs, la demande de M. Dehalu ayant été adressée au gouvernement, au lendemain même de la mort de M. Coclet et avant que celui-ci fut enterré.

Personne, en effet, ne pensait qu'il y eût là un moyen employé par l'excellent Légis pour manifester des sympathies particulières pour l'un des candidats — ceux-ci appartenant tous à l'opinion libérale et faisant partie de l'Association libérale de Liège.

Il paraît, cependant, que l'on se trompait; en citant M. Dehalu en tête des candidats, la Gazette avait voulu montrer que c'était à ce jeune vétérinaire qu'elle désirait voir accorder la préférence.

Mais pourquoi, se disait-on, cette subite sympathie de l'écrivain catholique pour un jeune homme qui n'a jamais passé pour appartenir au cléricisme.

M. Dehalu avait-il peut-être soigné — avec succès — un rédacteur de la Gazette?

Avait-il guéri de la rage un écrivain libéral devenu inexact de Saint-Hubert?

Non, il avait fait mieux que tout cela!

Tout en restant inscrit sur les listes de l'Association libérale, le vétérinaire Dehalu, jeune encore, mais déjà roublard comme un vieil homme politique, s'était fait présenter à l'Union catholique de Liège, dès que le vent avait décidé soufflé du côté cléric.

On l'avait admis avec joie — un vétérinaire étant précieux dans pareille société — et notre jeune praticien se trouvait ainsi un pied dans chaque camp, prêt à tomber complètement du côté du parti qui lui offrirait le plus d'avantage.

Avouez que ça n'était vraiment pas trop bête. Recommandé d'une part par les gros bonnets doctrinaires — qui le savaient membre de l'Association libérale — appuyé d'autre part par les chefs catholiques — qui le couvoient à la Concorde — le jeune Dehalu se voyait sur le point de décrocher la timbale à la barbe de ses concurrents, plus anciens — et de beaucoup — que lui, et munis, d'ailleurs, de diplômes brillants que le jeune Dehalu connaît seulement de réputation.

« Je suis oiseau, voyez mes ailes, je suis souris, voyez mes pattes, » pouvait dire à ses protecteurs de toutes nuances, cette jolie chauve-souris politique.

Malheureusement, un indiscret — il y en a partout — fit découvrir le pot aux roses.

Le comité de l'Association libérale, éclairé sur la consistance politique d'un des membres de cette joyeuse société, crut devoir s'émouvoir. Toutefois, comme on n'agit pas avec un mousquetaire noble de la garde civique comme avec un simple instituteur progressiste, on ne condamna pas l'accusé sans l'entendre et on lui expédia un membre du comité, avec mission de bien vouloir demander au jeune vétérinaire clérical-libéral, s'il était prêt à se décider pour un des deux partis.

Reconnaissons-le, le vétérinaire n'hésita pas. Avec une franchise aussi énergique que tardive, il déclara au délégué que, le parti libéral ne pouvant désormais rien lui rapporter, il optait pour le parti cléric. Le jour même, c'est à dire le 29 décembre, le comité de l'Association libérale recevait la démission de ce modèle de désintéressement.

Cette petite comédie découvre, n'est-il pas vrai, un intéressant petit coin de notre vie politique? Elle nous prouve que, dans ce beau pays, un mauvais diplôme n'empêche pas un jeune homme d'arriver, quand, comme M. Dehalu, il sait joindre à une grande fermeté dans les opinions, une grande facilité pour en changer.

Inutile d'ajouter que nous parions pour la pompe de M. Dehalu. Un gaillard de calibre n'est peut-être pas capable de soigner les bêtes, mais il a certes tout ce qu'il faut pour rouler les gens.

CLAPETTE.

Offre d'emploi.

« Un représentant muni de certificats

d'aptitude, de capacité, de zèle, de désintéressement, de fermeté, de principes, de loyauté, de sincérité, peut se présenter à l'Association libérale de Huy ou l'on dira pour qui c'est. »

Et s'il s'en présentait deux par hasard... doués de ce cortège de brillants attributs que ne connaissent ni cléricaux ni doctrinaires, ne serait-ce pas bientôt le vrai moment de les caser?

Le pseudo-libéralisme doit avoir fait son temps.

Demandez à tous les vendeurs : l'Almanach du Frondeur. — 32 pages, 16 dessins. — 20 centimes.

A coups de fronde.

LE VENDREDI DU NOUVEL AN. — On lit dans la Gazette de Liège :

Certaines feuilles libérales assurent qu'un acte du Saint-Père suspend pour le vendredi, jour du nouvel an, l'obligation du maigre. Aucune suspension de ce genre n'est arrivée à notre connaissance, pour ce qui regarde la Belgique.

A propos de cette note, la Meuse se demande pourquoi la France républicaine a des privilèges que nous n'avons pas sous un cabinet cléric.

Dame! c'est bien simple! Le pape permet aux français de manger de la viande aujourd'hui, parce qu'il sait parfaitement que le jour de l'an les français ne se soucient pas de faire maigre et se moquent d'ailleurs absolument des défenses de l'Eglise. Et, plutôt que de voir ces mécréants se passer de sa permission, le pape s'empresse de la leur donner, agissant en cela comme les députés qui abandonnent la vie politique quand ils sont certains de n'être pas réélus.

C'est en vertu du même système que l'Eglise nous a accordé à nous, liégeois, la permission de manger gras le samedi alors qu'à Maestricht — à six lieues de Liège — on avait toujours à choisir, le samedi, entre un hareng saur et les flammes éternelles. Nous nous passions de la permission : le pape s'empresse de nous la donner.

Ce qui prouve bien, n'est-ce pas, que la religion catholique est immuable — et sérieuse!

* * *

Voici en quels termes étranges la Meuse rendait compte, il y a quelques jours, de la discussion parlementaire sur la question monétaire :

« En somme, le débat s'est borné à un quatuor bizarre, où l'on a entendu le beau violoncelle de M. Frère-Orban, le cor étouffé de M. Beernaert, le haut-bois pastoral de M. Pirmez et la crécelle de M. Jacobs. »

Pour une drôle de discussion, voilà certes une drôle de discussion!

Pour peu que la discussion eût entraîné, dans le concert, la caisse roulante de M. Neujean, le fifre de M. Thonissen, les cymbales de M. Warnant, c'eût été tout-à-fait charmant.

En tous cas, la Meuse, dès le moment où les discussions de la Chambre deviennent musicales à ce point, doit nécessairement charger le colossal M. Van den Boorn des comptes-rendus parlementaires. Lui, du moins, sera compétent — et plus gai.

* * *

Le jeune et intéressant M. Henri Francotte, un des coryphées du cléricisme à Liège, a porté, la semaine dernière, la bonne parole à Verviers.

Suivant la nouvelle tactique adoptée par les cléricaux, depuis que la majorité du Conseil communal de Liège a tourné à la calotte, le confrencier catholique s'est surtout attaché à combattre les progressistes et à rallier, autour du drapeau conservateur, les doctrinaires aussi bien que les calottins.

Le jeune Francotte, au cours de sa conférence, a trouvé un bel argument pour combattre l'extension du droit de suffrage.

Les classes laborieuses, a-t-il dit, ont déjà assez de soucis, assez d'embarras pour vivre en travaillant, sans qu'on leur crée encore d'autres préoccupations en les lançant dans nos luttes de partis.

Vous l'entendez, n'est-ce pas, ouvriers, employés, privés du droit de suffrage! Si l'on vous dénie tout droit, si l'on dispose,

sans vous consulter, de vos intérêts et même de votre vie, si l'on vous charge d'impôts — sans vous permettre de contrôler l'emploi de l'argent que l'on vous extorque — c'est par un excès de bienveillance pour vous. On veut vous éviter les ennuis, les embarras!

Il n'y a que les catholiques, vraiment, qui possèdent pareille délicatesse!

Et dire, cependant, que des démocrates mal intentionnés, loin de savoir gré aux conservateurs de cette bienveillance exquise, vont jusqu'à les accuser de tenir à garder pour eux seuls la droit électoral, afin de continuer à vivre aux dépens du pays!

C'est à se dégoûter de faire le bien, n'est-ce pas, mon cher Francotte?

La Bécasse.

A. M. WALLON.

La bécasse n'est pas ornement de volière; Son mérite pourtant n'en est pas moins complet: Pour chanter la valeur du roi de la clairière. Il me faudrait le luth joyeux de Monselet.

Le chant est remplacé chez lui par le fumet Qui fait de cet oiseau la plus royale chèrè: Or, on voit ici bas, sur notre pauvre terre, Pour un rare rêveur bien plus d'un gros gourmet.

Le chant que ce dernier aime et dont il raffole, C'est le crépitement de l'oiseau qui rissolo Devant un bon feu clair: pour lui concert divin.

Surtout quand apparaît sur une nappe blanche Un vieux flacon poudreux, d'origine bien franche, Riche accompagnement venu de Chambertin.

FIX.

L'abondance des matières nous oblige à suspendre aujourd'hui la publication de l'HISTOIRE SAINTE, par Théodore Injuste.

Réclamation.

Nous avons reçu la lettre suivante de notre confrère Charles Martel, du Foyer :

Liège, le 29 décembre 1885.

Monsieur Peclers,

J'ai vu mon nom figurer au bas d'une chronique humoristique et très lestement troussée qui a paru dans le dernier n^o du Frondeur et je suis l'exemple de l'un des vôtres en criant au distrait ou au fumiste: Cré nom de nom! laissez-moi mes nom et prénom et piquez-en d'autres tout à votre aise dans la table chronologique des rois fainéants et des princes chourineurs.

Le Charles Martel en question m'a trop longtemps servi pour qu'il puisse faire encore le bonheur d'un confrère.

Recevez, mon cher Peclers, l'assurance de mes sentiments de cordiale confraternité.

CHARLES MARTEL.

Rédacteur en chef.

La protestation de notre excellent confrère contre l'annexion de son pseudonyme par un de nos collaborateurs n'est que trop légitime; aussi, tenons-nous à déclarer que c'est par suite d'une distraction dont nous avouons nous être rendus coupables, que cette erreur a pu être commise.

Le pseudonyme en question a été trop bien porté par notre confrère pour que nous nous avisions de le lui disputer.

Nous avons été invité dernièrement, avec nos confrères de la presse, à visiter une des voitures du tram Liège-Jemeppe, chauffée par un nouveau système dont M. Mailloux est l'inventeur.

Nous devons déclarer que, cette fois, le problème nous paraît résolu. Jusqu'à présent, tous les systèmes essayés sur les tramways et les railways ont présenté de graves inconvénients. Les réchauds pleins d'eau chaude deviennent de suite froids. Quant au système de chaudière au moyen de la houille, ils empestaient généralement les wagons par une fumée insupportable.

Le système inventé par M. Mailloux, ne laisse, au contraire, ni fumée, ni odeur. Il consiste en un petit poêle, recouvert d'une enveloppe métallique qui empêche le public de toucher au feu ou de se brûler. Il suffit de charger le poêle de coques et, pendant plusieurs heures, le poêle chauffe admirablement les voitures, sans qu'il soit nécessaire d'y veiller.

Nous le répétons, toute fumée, toute odeur désagréable sont absolument supprimées, grâce au système dont M. Mailloux est l'inventeur.

Toutes les voitures de la Compagnie du tramway Liège-Jemeppe seront bientôt pourvues de ce système de chaudière que — dans l'intérêt du public — nous souhaitons vivement voir adopter par toutes les administrations similaires.

Nos abonnés recevront cette semaine l'ALMANACH du FRONDEUR.

Lettre d'un planteur de choux.

Celui qui parcourt les documents administratifs est appelé à y rencontrer de ces choses épatantes que l'esprit d'un homme intelligent se refuse à admettre.

C'est ainsi qu'en prenant connaissance de l'extrait du règlement du 5 décembre 1878 sur les contributions, que vient de m'adresser mon receveur des contributions, je relève l'énormité suivante, sur laquelle j'appelle l'attention de tout homme raisonnable et spécialement celle de la société protectrice des animaux.

« Art. 45. — Tout chien pour lequel la taxe n'aura pas été payée dans les délais fixés par le présent règlement sera saisi et vendu. Dans le cas où la valeur du chien serait insuffisante pour couvrir les frais de saisie, il sera détruit, suivant ce qui est prescrit pour les chiens divagants, par l'art. 22 du règlement de police du 28 juillet 1826 modifié par décision du 15 juillet 1858, lorsque l'insolvabilité du propriétaire aura été préalablement constatée par les poursuites exercées en vertu de l'art. 19 du présent règlement et par un procès verbal de carence.

« La destruction du chien aura lieu sur l'ordre qui en sera donné par le bourgmestre de la commune.

« Pour l'exécution de cette disposition, les receveurs des contributions enverront aux administrations communales et à la gendarmerie, quinze jours après l'expiration des délais fixés pour le paiement des sommes portées sous chacun des rôles, la liste des personnes en retard de paiement et à l'égard desquelles les poursuites auront abouti à un procès verbal de carence. »

N'est-ce pas phénoménal?

On croirait, morbleu! qu'il s'agit de l'assassin de Pirard, qui court encore (pas Pirard, mais l'assassin) ou de quelque cher petit-frère qu'on vient de surprendre au moment où il commettait son quatre-vingt-dix-huitième petit attentat.

Pauvreté n'est pas vice, disait un jour quelqu'un.

— Non... c'est pis encore, lui fut-il répondu.

En effet, le vice riche est cajolé, flatté: il tient souvent le haut du pavé et pas écrasant l'honnêteté pauvre.

Mais la pauvreté, ce n'est pas un crime, c'est un crime que l'on punit jusqu'à sa mort malheureuse innocente petite bête, qu'on a eu que le tort d'appartenir et de s'attacher à quelque pauvre diable.

Quel crime abominable!

Aussi pas de pardon.

La mort!!!

Ce serait ridicule si ce n'était trop odieux.

Et voyez quel luxe de précaution!

Les gendarmes et les municipalités sont requises pour saisir ce misérable chien d'un maître plus misérable encore, qui n'ayant ni amis ni maîtresse, choses qu'il n'est donné qu'au riche de posséder, a trouvé à partager sa croute de pain sec avec une bête aussi laide qu'aimante, qui lui rendait quelquefois le courage, par un doux regard de bonne bête, par une caresse amicale.

Haro! sur ces deux criminels.

On frappera le malheureux au cœur en lui ôtant son unique ami, et on tuera la pauvre bête, dont le tort, que dis-je, le crime aura été de ne pas valoir... les frais de la saisie!

Mais à ces conditions, si on les appliquait à tous, gens et bêtes, beaucoup de gouvernants et de millionnaires seraient sous le coup d'un arrêt de mort, car, par leur conscience, leur cœur, leur intelligence, ils ne valent pas... le coût d'une saisie.

Mais ce que j'admire surtout dans ce règlement digne des cannibales, c'est le rôle du bourgmestre.

Voyez-vous ce digne mayeur ceignant sous-ventrière tricolore pour arrêter un pauvre chien coté qui le regarde avec des yeux étonnés. Quel beau rôle, et comme cela d'élèver, dans sa propre estime, la magistrature municipale!

C'est égal, si j'avais eu le malheur d'avoir de l'ambition et s'il m'était arrivé d'être appelé par mes concitoyens à la tête de la municipalité, on aurait eu beau m'inviter à un rôle aussi dégradant, j'aurais répondu bravement :

« Vous m'avez nommé pour veiller aux intérêts et à l'honneur de la commune et pas pour faire un métier... de chien ou de de bourreau de chien; voilà mon écharpe, car pour telle besogne il ne vous faut pas un magistrat honnête, mais quelque gibier de potence en disponibilité; cherchez donc ailleurs que chez moi.

Voilà ce que je répondrais si j'étais bourgeois; heureusement pour moi et malheureusement pour les chiens je ne suis qu'un humble planteur de choux.

« C'est égal, si le chien est l'ami de l'homme, l'homme n'est guère celui du chien et on serait souvent à se demander lequel des deux a communiqué la rage à l'autre.

Qu'en pense Monsieur Pasteur? Moi je crois que c'est le chien qui a été la première victime.

Mais puisque l'on traite le chien en prolétaire corvéable, taillable et guillotnable, pourquoi ne lui accorde-t-on pas de droits?

Je n'irai pas jusqu'à demander en sa faveur l'abolition de l'art. 47, quoique doctrinaires et cléricaux seraient probablement plus disposés à l'abolir en faveur des quadrupèdes de la race canine qu'en faveur des bipèdes du camp progressiste et démocratique, mais je me permettrai de demander pourquoi, par ce temps de manie de décorations, on n'a pas créé un ordre pour les chiens qui sauvent les hommes — qui, eux, les condamnent à mort?

Hé, hé! cette décoration serait souvent plus noble et plus dignement portée sur la large poitrine de quelque brave Terre-Neuve, que sur celle de maints décorés qui ne doivent cette distinction honorifique (!) qu'à la souplesse de leurs reins, et à l'empressement qu'ils ont mis à cirer les bottes des puissants du jour et à leur lécher les pieds mieux que ne ferait le roquet le moins dégoûté.

JACQUES DE FÉTTINE.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler combien M. Florent Deprez, horloger, rue de la Cathédrale, avait su s'appliquer à vulgariser les plus utiles découvertes en horlogerie. C'est lui qui, le premier à Liège, fit connaître la montre à cadran lumineux, la montre à roulettes, la montre en acier brun, sans compter la pendule à remontoir de son invention. Aujourd'hui il expose à son étalage une curiosité appelée à gagner une grande vogue. C'est la montre-thermomètre, et il est à remarquer, en ayant nous même fait l'expérience, que le thermomètre, adapté au côté opposé du cadran de la montre, n'est pas une de ces fantaisies comme les boussoles-brélogues, qui souvent sont d'une parfaite irrégularité; c'est le thermomètre à mercure, qui est d'une grande sensibilité et marque avec promptitude la température de l'endroit où on le place, ou du corps auquel on le fait adhérer.

Conte d'aujourd'hui.

Le Réveillon des Jabodin.

C'est pourtant vrai que je ne puis plus passer un Noël sans penser à mon ami Jabodin... Comme nous gardons vivement les impressions de notre enfance! Je l'ai connu au collège, ce Jabodin. Un petit gros, bon garçon, fort comme un turc, toujours le premier en mémoire. Il nous arriva un matin, à l'étude, avec ses cheveux trop longs et ses pantalons trop courts, gauche comme tout dans son embarras de nouveau. On le mit près de moi en classe, à table, au dortoir. Je m'aperçus bien vite que son caractère n'était pas tout à fait aussi rond que sa figure: il avait, sous son aspect bonasse, des vivacités soudaines, sitôt calmées; il n'aimait pas la contradiction, mais un cœur d'or, une riche nature... tel qu'il était, ce fut mon meilleur ami.

Oh! les bonnes amitiés du collège!... Nous nous disions tout. Je savais qu'il avait perdu son père, que sa mère ne vivait que pour lui, qu'il n'était pas riche et qu'il voulait être substitut. Ça, par exemple, il l'avait dit en pleine classe. On nous avait demandé, un jour, quels étaient nos rêves d'avenir: le professeur disait qu'il fallait savoir envisager froidement sa destinée... l'haçon dit la sienne: je me rappelle cette lasse; le grand Fréhoux, qui est greffier aujourd'hui, voulait être général; Charpin ui accorda des pianos, devait entrer à l'École navale. Moi, j'avais un faible pour les télégraphes...

— Et vous, Jabodin? demanda le professeur.

— Moi, dit Jabodin en rougissant un peu, je veux être substitut à Mamers.

Vous voyez l'éclat de rire.

— A Mamers! et pourquoi donc à Mamers.

— Parce que...

Et jamais il ne voulait dire pourquoi; mais moi je savais... Nous nous disions tout! Il avait passé trois mois à Mamers, à l'école, et il était amoureux comme une bête; une petite fille très cossue, s'il vous plaît, et qui l'aimait aussi. Ils s'écrivaient. J'en ai joliment lu, de ces lettres? Elle les signait *Gaston*, la chère petite; et lui avait recommandé ça pour le professeur; même un jour, il y avait: « ta bien-aimée chérie, *Gaston* ». Jamais nous n'avons tant ri. Lui

signait: « Cyrille ». Il s'appelait Cyrille. Et vous ne pouvez pas vous figurer mon ami Jabodin tel que sa mère l'avait fait, tout en large, avec ce joli petit nom de Cyrille, doux comme un gazouillement, et qu'il semblait porter à bras tendu!...

Misère de nous! Comme on se perd de vue! C'est bien par un fameux hasard que je l'ai retrouvé, mon ami Jabodin, longtemps après le collège. Ah! dame! il était bien un peu changé: il était marié d'abord, et pas avec la petite de Mamers, naturellement. Pour la place de substitut, ça n'avait pas pu s'arranger non plus, et alors il plaçait des vins. Un peu plus gros qu'autrefois, les pantalons plus longs et les cheveux plus courts, mais toujours bonne mémoire; il me remet en deux minutes, on s'embrasse; nous recommençons à tout nous dire, et comme c'était justement le soir de Noël, voilà Jabodin qui m'empoigne par le bras: « Je ne te lâche plus! tu vas venir réveillonner chez moi...

— Mais madame Jabodin?

— Louise! Elle sera ravie... Je lui avais bien promis que nous serions en tête-à-tête, tu comprends bien... un soir de Noël... Mais toi!... un vieil ami! mon meilleur ami!... Elle sera enchantée...

— Brave Jabodin!

— Mon vieux copain!

Et nous faisons la route à pied, pour causer. Il est très heureux, l'animal! Il place son vin comme de l'eau, il s'arrondit de toute manière, et il est le mari d'une femme charmante, Mlle Louise Garriber, Je la maison Garriber frère et fils, plumes et fleurs, cent mille francs de dot, des espérances, pas de belle-mère, toutes les joies de la terre!... Et il s'exaltait!... Moi je vous avoue, je demandais à voir.

Nous arrivons...

Ce soir-là, la petite madame Jabodin, vous étiez vraiment jolie, mais très, très jolie, avec vos grands yeux clairs tout étonnés, votre teint frais, cette fossette à droite, quand vous riez, vos cheveux blonds en touffes sur le front, et au menton, ces trois poils d'or follets, comme vous; vous aviez une petite robe bien simple, un bleu sombre à parement de velours grenat, plissée à la taille, autour du cou, vous emprisonnant la gorge — quel dommage! — une collette en fins tuyautés, et sur la tête, au corsage, tout le long de la robe, plumes et fleurs, toute la maison Garriber frère et fils... Madame Jabodin, vous étiez charmante, et quand nous nous sommes assis tous les trois, dans la salle à manger bien chaude, autour de la table si blanche, près du feu qui chantait Noël dans la cheminée et qui nous mettait sur les joues les bonnes couleurs du réveillon, quand vous m'avez offert, de votre jolie main blanche, une rondelle de ce cervelas d'Aix, triomphe, de l'ail, je crois bien que je vous ait dit: « Merci, Madame! » Mais ce n'est pas ça que je voulais dire, je voulais dire: « Vieille bête de Jabodin! »

Oh! oui, vieille bête de Jabodin! Comment vais-je vous raconter ça! Nous voilà à table; dehors il fait un temps de chien: on entend sur le trottoir des pas pressés, des gens qui vont réveillonner, des appels dans la rue: Moi dans la bonne joie de ce souper, je suis tout attendri, et Jabodin aussi, et la petite Mme Jabodin comme nous...

— Cyrille, verse donc à boire...

— Vous n'en prenez pas monsieur?

Mais je crois bien que j'en reprends, je reprends de tout! Et Jabodin qui nous verse tous les vins qu'il n'a pas placés! Et la chaleur qui se répand plus vive, la gaieté qui monte à la tête, et contre les vitres la pluie qui tombe, fine et serrée... un bruit de rafale dans le jardin... C'est délicieux!

Maintenant la vieille bonne vient d'apporter le rôti; des petits oiseaux bien ficelés, ruisselants de jus, exquis à voir...

— Ah! quel bonheur, dit la petite madame Jabodin, des grives!...

— Mille pardon, mon chien-chéri, dit Cyrille, ce sont des merles!...

— Ah! par exemple, mon ami, je suis bien sûr...

— Oui, mon cœur, des merles!

— Des grives!

— Des merles!

— Grives!

— Merles!

Vlan!...

Ah! la petite madame Jabodin, si vous l'aviez vue à ce moment! Une giflle! et après neuf mois de mariage... Ce n'est pas ça qu'elle attendait, la pauvre! Aussi, comme elle pleurait... comme elle pleurait! J'entends encore les gros sanglots qui soulevaient fleurs et plumes sur le corsage, les petits cris désespérés: « Oh! mon Dieu!... oh! mon Dieu! » Et quel silence dans la salle à manger! La vieille bonne terrifiée qui enlève les maudits oiseaux; moi, tout bête, sur ma chaise, et Jabodin, confus, qui ne trouve rien à dire... C'était navrant!

Je ne restai pas longtemps, vous sentez bien. Je voulais parler un peu, mettre la paix, mais j'étais interdit, les mots me manquaient, et alors je sortis sans rien dire. La pluie tombait plus fort, pas une âme dans la rue; à chaque porte des bruits de bombance, et comme une odeur de dinde qui emplissait l'air... Et de penser que mon réveillon était fini, que je grelottais, tout seul, dans la boue, et que j'allais me coucher, comme ça, sans avoir souper, j'étais furieux. En remontant ma rue, dans ma chambre, dans mon lit même, quand la bougie fut éteinte, vous m'auriez entendu crier: « Oh! la vieille bête! Oh! la sale bête de Jabodin! » Dans ces moments là,

vous comprenez, on dit tout ce que vous vient!...

Je m'étais bien promis de ne plus le revoir, ce malheureux, je me l'étais bien promis, et si je n'avais tenu à prendre de vos nouvelles, chère petite madame Jabodin, et à revoir vos jolies roses après l'orage, jamais, non, certainement, je n'aurais remis les pieds dans la maison! Vous me croirez, si vous voulez, mais Jabodin fut pardonné le lendemain, et quand je me présentai, quelques jours après, avec un air de circonstance, je retrouvai tout en place, cette vieille bête de Cyrille, plus content que jamais, et la petite madame Jabodin, toujours jolie, avec sa même fossette, ses cheveux blonds, ses yeux clairs, ses trois poils d'or au menton: une robe neuve seulement, et des brillants qu'elle n'avait pas l'autre jour, mais ça n'a aucun rapport et je ne sais pas pourquoi je vous dis ça!...

Il y a une maxime turque qui dit « la giflle est une mauvaise chose! » et un proverbe arabe: « Ne giflez jamais! » Faut-il croire que les turcs, pas plus que les arabes, n'entendent rien à l'amour? Le fait est que nulle part, l'année d'après, on ne vit un pareil ménage: moi, je peux vous en parler; je les voyais tous les jours, j'étais tout à fait l'ami de la maison... nous nous disions tout! Je savais que Jabodin était ennuyé de n'avoir pas d'enfants: mais la petite madame Jabodin n'y tenait pas; il y avait aussi une histoire de voiture que Mme Jabodin voulait acheter, mais c'est Jabodin qui n'y tenait pas. Je vous dis, je savais tout. Même à la fin de l'année, quand la Noël revint, et le réveillon avec, c'est moi qui fut chargé d'arranger ça.

Le matin, seulement, Mme Jabodin me prit à part:

— Pas de grives, n'est-ce pas!

Deux jours avant, Jabodin m'avait dit:

— Surfont, mon vieux, pas de merles!

Et vous n'aviez pas besoin de me le dire, petite madame Jabodin, ni toi, vieille bête de Cyrille! Ni grives, ni merles! Nous aurons une bonne grosse dinde aux marrons, et personne ne pourra s'y tromper, je vous en réponds! Je prépare tout ça avec la vieille bonne, je cours les magasins, c'est moi qui fait tout. Et le soir de Noël, minuit sonnant, quand le feu est bien allumé, la table mise, tout en ordre, voici la porte du salon qui s'ouvre et la vieille, en tablier blanc, sa serviette à la main, très digne sous les bandeaux noirs de sa perruque, qui annonce:

Madame est servie...

Voilà, maintenant, ou je ne sais vraiment plus comment dire; ce qui s'est passé ce soir là est inouï: je ne sais même pas si vous allez le croire, mais il n'y a pas à dire, j'y étais! Figurez-vous qu'au moment où nous avions fini la dinde — oh! la bonne dinde! — que nous attendions la salade sans rien dire, dans le contentement de nous-mêmes, voilà Cyrille qui s'approche de la petite Mme Jabodin, et qui l'embrasse, qui l'embrasse... Il était tout ému, et moi je comprenais, il se rappelait l'année d'avant, il regrettait la scène...

— Et quand je pense, ma bonne petite chérie, que l'an passé, pour quelques malheureux merles...

— Des grives, mon bien-aimé, des grives.

— Oh! non, mon petit cœur, j'ai demandé, c'était des merles...

— J'ai demandé aussi, mon ange, c'était des grives...

— Des merles!...

— Des grives.

Vlan!...

Cette fois, véritablement, c'était épouvantable. Il n'y avait plus rien à faire. Deux gifles en deux ans!... C'était trop régulier. La petite Mme Jabodin ne pleura pas: cette femme là a toute l'énergie, je vous assure. Elle se leva toute droite, un peu pâle, avec un frémissement des narines et se tourna vers moi: « Monsieur, je vous prends à témoin. » Puis elle mit son chapeau, un petit chapeau exquis, plumes et fleurs, se nouant sur le côté, qui allait avec la robe, sa fourrure qui tombait jusqu'aux pieds, et elle sortit. Juste, il faisait un temps superbe, il y avait des voitures dans la rue, elle en prend une, et durant trois bonnes minutes sur le pavé sec, nous entendons rouler le fiacre.

Le lendemain, cette vieille bête de Cyrille reçut la lettre suivante:

E. GARRIBERT F. et F.

(1820)

PLUMES ET FLEURS A Monsieur JABODIN

(Cyrille)

Importat. Exportat.

Maison de confiance

« Monsieur,

Ma fille m'apprend la scène de sauvagerie à laquelle vous vous êtes livré hier soir, à propos d'une discussion sur quoi?... je ne veux même pas le savoir. Il ne nous convient pas de l'exposer plus longtemps à vos emportements, auxquels nous n'avons pas le droit de nous attendre et vous trouverez bon que ma fille reste définitivement dans la maison paternelle dont aucune giflle n'a jamais franchi le seuil.

Agréez, Monsieur, mes civilités.

Eusèbe GARRIBERT F. et F. »

..... Depuis, vous devinez, Jabodin a cela dans l'âme il ne vit plus... Je l'ai rencontré, il y a un an, maigre, pâle, abruti! Il ne place plus de vins, mais il en boit!... C'est sa seule consolation. Et le terrible, c'est qu'il a su, plus tard, que c'étaient des grives!

Il ne l'a avoué à personne, vous pensez, mais à moi!... Il a bien fallu... Nous nous disions tout!...

PAUL VOLNAY.

Théâtre Royal.

Le mois de janvier sera encore très brillant au Théâtre royal.

On annonce d'abord, pour le 2 janvier, la représentation au profit de la Société française de bienfaisance. Elle se composera de la *Reine Topaze* et du troisième acte du *Tribut de Zamora*.

Dimanche 3 janvier, les *Huguenots*, le grand succès de la saison.

Le 11 janvier aura lieu la première du *Prisonnier du Caucasse*. L'auteur, M. Cui, sera bientôt à Liège, et présidera aux dernières répétitions.

Le 16 du même mois, représentation du célèbre LASALLE, de l'Opéra. On exécutera en entier, avec orchestre, décors et costumes, le quatrième acte de *Henri VIII*, avec M^{me} Duvivier-Dalmont et Lasalle. Cette soirée se complètera par un intermède très attrayant et par deux comédies dans lesquelles les principaux rôles seront tenus par M. Dieudonné.

Il est aussi grandement question d'une représentation extraordinaire avec M. Coquelin aîné, de la Comédie-Française.

Enfin c'est dans le courant de janvier qu'aura lieu la grande fête de bienfaisance organisée sous les auspices du personnel du Théâtre-Royal.

Nous recommandons chaudement à nos lecteurs la représentation de lundi prochain (abonnement civil suspendu). On jouera la *Reine Topaze*, opéra comique en 3 actes, si luxueusement monté, et le célèbre drame: *les Filles de Marbre*, qui sera interprété par la troupe du Théâtre royal de Gand.

Nous apprenons avec plaisir que M. Verhees est tout à fait remis de son indisposition. M. Verellen nous prie de bien vouloir présenter ses excuses au nombreux public qui se pressait lundi au guichet du Théâtre pour assister à la représentation de *la Juive*. Il lui a été impossible de changer le spectacle en faisant chanter l'opéra comique. M^{lle} Wilhem s'étant réservée, par engagement, de ne pas chanter deux jours de suite.

Vendredi (jour de l'an), à la demande générale, la *Juive*, grand opéra en 5 actes.

Eden-Théâtre.

L'administration vient de s'assurer le concours, pour trois représentations, d'une célébrité parisienne, M. Paulus, chanteur comique de la Scala et des concerts des Champs-Élysées, de Paris.

Ces trois représentations auront lieu vendredi, samedi et dimanche.

Un nouvel élément viendra s'ajouter demain à ceux que nous connaissons déjà: la famille Baatz, composée de trois gymnastes qui accomplissent, en l'air, un travail très intéressant.

Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.

Bar. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Vendredi 1^{er} Janvier 1886

La *Juive*, grand opéra en 5 actes, par Eugène Scribe, musique de Halévy.

Samedi 2 Janvier 1886

Représentation au profit de la Société Française de Bienfaisance.

La *Reine Topaze*, opéra-comique en 3 actes, de Lockroy et Battu, musique de Massé.

Le troisième acte du *Tribut de Zamora*.

Dimanche 3 Janvier 1886

Les *Huguenots*, grand opéra en 5 actes, par E. Scribe, musique de Meyerbeer.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.

Bar. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Tous les soirs

Mam'zelle Nitouche, comédie opérette, en 3 actes et 4 tableaux, de Meilhac et Millaud, musique de Hervé.

L'Authographe, comédie en 1 acte, de Meilhac.

Incessamment

L'Étudiant pauvre, opéra comique en 3 actes.

Les représentations des Mercredi et Vendredi seront données en Soirée de gala, où il ne sera pas permis de fumer.

Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Direction Wéry frères.

Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 0/0 h.

Tous les soirs

Spectacle varié.

Demandez: le *Peuple*, journal démocratique quotidien. Un numéro deux centimes. Rédacteur en chef: Jean Volders.

Le *Peuple* publie en feuilleton: *Germinal*, par Emile Zola. Abonnement: 1 an, 8 frs. 6 mois, 4 frs. 3 mois 2 frs.

Taverne de Strasbourg

Dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures du soir, concert de symphonie.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

